



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2637
15 février 2019
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE **OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Crise France - Italie: **une comédie pour** **faire diversion**



De l'école
aux hôpitaux
Dégradation
programmée

Pages 7, 11, 13

PSA
Encore
une fermeture
d'usine

Page 14

Haiti
Révolte
contre la misère
et la corruption

Page 9

Comédie franco-italienne: un avant-goût de la campagne des Européennes

Rien ne va plus entre les gouvernements français et italien! Parce que le vice-Premier ministre italien a rencontré des gilets jaunes en France, Macron a décidé de rappeler son ambassadeur à Rome, chose inédite depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale.

Cette montée de testostérone s'inscrit dans une longue série de provocations verbales entre les deux gouvernements. Macron a parlé à propos du gouvernement italien comme de «lèpre nationaliste». En réponse, Salvini, le leader de la Ligue d'extrême droite, a désigné Macron comme «un très mauvais président qui gouverne contre les Français». Alors, comme l'a dit son porte-parole Griveaux, le gouvernement a voulu «sonner la fin de la récréation».

C'est peut-être la fin de la récréation, mais ce n'est pas la fin de la comédie. Car, à l'approche des Européennes, chacun des protagonistes a intérêt à la faire durer. Macron veut se faire reconnaître comme le champion de l'idée européenne, du libéralisme et d'un prétendu humanisme ouvert sur le monde. À l'opposé, Salvini et derrière lui Le Pen ont pris pour fonds de commerce le souverainisme et la lutte contre l'immigration. Ils se servent mutuellement de faire-valoir.

Tous deux partagent la même stratégie: remplacer le clivage gauche-droite par celui opposant les anti et les pro-européens.

Pendant près d'un siècle, le PS et le PCF, qui prétendaient représenter les intérêts des travailleurs, ont fait croire que la lutte de classe s'exprimait électoralement dans l'opposition gauche-droite. Ils ont imposé l'idée que, quand on appartenait au monde du travail, il fallait éliminer la droite et toujours voter à gauche.

C'est ainsi que les classes populaires ont contribué à élire des Mitterrand-Hollande des années durant, pour finalement se rendre compte que rien de fondamental ne différenciait leur politique de celle des Chirac-Sarkozy. Eh bien, sous couvert d'opposition irréductible sur l'Europe ou l'immigration, les Macron et Le Pen voudraient enfermer les travailleurs dans le même type de piège.

Les uns sont partisans de l'Europe, les autres se disent souverainistes, mais ils sont, les uns comme les autres, des partis bourgeois. Ils sont les défenseurs de la propriété privée capitaliste et de l'exploitation. Ils raisonnent du point de vue des

affaires de la bourgeoisie et, au pouvoir, ils défendent toujours la prospérité de cette minorité richissime contre les intérêts élémentaires des travailleurs et de la population.

Les gouvernements nationalistes qui font l'admiration de Le Pen, que ce soit le gouvernement italien ou celui d'Orban en Hongrie, mènent une politique antiouvrière qui n'a rien à envier à celle de Macron.

Dernièrement, Orban a autorisé les patrons à cumuler jusqu'à 400 heures supplémentaires par salarié, avec la possibilité de les payer jusqu'à trois ans plus tard! Quant à l'atelage Salvini-Di Maio, il s'emploie à flexibiliser le marché du travail et déroule le tapis rouge au grand patronat, exactement comme Macron.

Même en matière d'immigration, l'opposition entre ces deux camps n'est que de façade. Salvini s'est distingué dans l'ignominie en interdisant aux bateaux de secours aux migrants d'accoster en Italie. Macron n'a pas manqué de lui faire la leçon. Mais lui, qui se pose en humaniste, n'accepte les réfugiés qu'au compte-gouttes et ferme totalement ses frontières aux migrants économiques.

Macron a refusé tout geste de solidarité pour aider l'Italie à accueillir les 750 000 personnes qui y sont arrivées ces dernières années. Pire, il a rétabli la frontière à Vintimille, contraignant les migrants qui ont déjà risqué leur vie en traversant la Méditerranée à la risquer de nouveau en franchissant les Alpes à pied. Autant dire que sa politique est aussi criminelle que celle de Salvini.

La comédie jouée par Macron avec le gouvernement italien est une répétition de celle qu'il jouera aux Européennes avec Le Pen. Ils ramèneront tous les problèmes à l'Europe et à l'immigration, pour masquer la responsabilité de la bourgeoisie dans la crise actuelle.

Le monde du travail est écrasé par le grand capital. Le droit à vivre dignement, travailler, se nourrir et se loger correctement ne peut être imposé qu'en s'attaquant à la classe capitaliste et à son pouvoir. Ce sont ces objectifs et ces perspectives que défendra la liste «Contre le grand capital, le camp des travailleurs», présentée par Lutte ouvrière et conduite par Nathalie Arthaud.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ

Gilets jaunes: violences policières et discours mensongers 3



L'extrême droite à l'entraînement 3

Grand débat: le gouvernement poursuit sa com 4

CGT et gilets jaunes: après l'heure, c'est plus l'heure 4

Partis de gauche: mentir ensemble ou séparément? 4

L'antisémitisme: tare d'une société d'oppression 5



Benalla: une affaire pourrie comme le système 5

Plan santé: des moyens ridicules 6

Assurance chômage: économies aux dépens des allocataires 6



Permis de conduire: un enseignement à dispenser à l'école 6

Loi Blanquer: vers une école qui n'inspire pas confiance 7



Macron aux jeunes: du bavardage! 7

AESH: une situation inacceptable 7

Écoles - Marseille, Lycée Jean-Macé - Vitry 11

Charles-de-Gaulle Express 11

Trusts pétroliers: les majors touchent le gros lot 16

Vente de sous-marins: qui veut le profit, prépare la guerre 16

Mort d'un footballeur 16

DANS LE MONDE

Italie: une gauche aussi propatronale que le gouvernement 8

Espagne: les grandes manœuvres de la droite et de l'extrême droite 8

Haïti: l'explosion sociale 9



Bangladesh: la répression pour préserver les profits 9

Mali: le président rampe devant le fondamentalisme 9

ENTREPRISES

Papeteries Arjowiggins, Novartis - Huningue, Ascoval - Saint-Saulve 12

Rupture conventionnelle 12

Hôpitaux, CAF d'Ille-et-Vilaine 13

PSA - Hérimoncourt, Carrefour - Guadeloupe 14

EDF, CTM - Saint-Denis 15

IL Y A 40 ANS

Iran, 1979, la chute de la dictature du chah 10



Gilets jaunes : violences policières et discours mensongers

Pour le treizième samedi consécutif depuis le début du mouvement des gilets jaunes, plus de 50 000 personnes se sont encore mobilisées le 9 février. Le gouvernement, lui, a cherché, comme il le fait depuis des semaines, à monter en épingle les heurts entre manifestants et policiers.

Comme après chaque manifestation des gilets jaunes, gouvernement et médias ont voulu les accuser d'une violence inadmissible. La tentative d'incendie de la maison possédée dans le Finistère par le président de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand, a fait couler beaucoup d'encre. «*La limite a été franchie*», a déclaré Ferrand, pour qui s'attaquer à son bien est tout simplement s'en prendre à la République. En réalité, on ne sait pas exactement quand a eu lieu l'incendie de cette maison inhabitée. Et si, pour la police, une couverture, un résidu de pneu et une torche artisanale retrouvée à l'extérieur sont les preuves qu'il s'agit bien

d'une tentative criminelle, rien ne la relie aux manifestations des gilets jaunes. Et puis Richard Ferrand, qui a dit qu'il s'agissait d'une violence inédite sous la V^e République, devrait se rappeler qu'il y a deux ans, en 2016, des agriculteurs en colère avaient déjà ciblé sa maison, déversant devant elle paille, gravats et fumier, pour y mettre ensuite le feu.

Les médias ont aussi largement montré ce véhicule de police Vigipirate incendié durant la manifestation parisienne, en laissant entendre que s'attaquer à un véhicule de cette mission était presque un acte de collusion avec le terrorisme. Le gouvernement essaie

volontairement de dramatiser la situation, en oubliant au passage que le problème est d'abord la violence de l'action policière, responsable encore ce jour-là d'une main arrachée chez un manifestant. Faire croire que l'ordre républicain est menacé permet au gouvernement d'apparaître comme le garant de cet ordre, qu'il faudrait soutenir face au chaos menaçant. Les dirigeants de l'opposition, de Le Pen à Mélenchon, disent au contraire se placer plus ou moins depuis le début du côté de la contestation des gilets jaunes. Mais les uns comme les autres ne cherchent qu'à utiliser ce mouvement à leur profit, politique et électoral.

Pour échapper à toutes ces tentatives de récupération politiciennes, il faut se placer clairement sur le terrain de la défense des intérêts des travailleurs.

Pierre Royan

Lyon : l'extrême droite à l'entraînement

Les médias ont résumé la manifestation de l'acte XIII des gilets jaunes, samedi 9 février à Lyon, en parlant «*d'affrontements violents entre ultradroite et ultragauche*», renvoyant ainsi dos à dos les uns et les autres.

Les médias ont largement passé sous silence la violence de la police, usant des gaz lacrymogènes ou des grenades de désencerclement pour maintenir les 4 000 à 5 000 gilets jaunes dans le petit périmètre où la préfecture avait décidé de les parquer. En fermant les ponts sur le Rhône, en coincant les manifestants entre deux barrages policiers, en les poursuivant jusque dans le métro, la police et ceux qui lui donnent des ordres ont largement contribué à provoquer les scènes de guérilla urbaine évoquées par tous les médias.

Reste l'affrontement entre des militants d'extrême droite, portant le gilet jaune, et des manifestants du milieu antiraciste ou «*antifa*» défilant derrière une banderole «*Gilets jaunes, fâchés mais pas fachos*». Ces échanges de coups violents, au sein même du cortège des gilets jaunes, ont découragé une partie des manifestants.

Depuis le 17 novembre, des militants identitaires

d'extrême droite, plus ou moins reconnaissables, se mêlent aux manifestations des gilets jaunes à Lyon. Très minoritaires dans les cortèges, et sans y être comme des poissons dans l'eau, ils profitent de l'apolitisme ambiant pour se faire accepter.

Ils avaient ainsi déployé en décembre une banderole contre le traité de Marrakech, que l'extrême droite a tenté de présenter comme une porte ouverte à l'immigration. Au fil des semaines, ils s'en sont pris physiquement à des jeunes dont la tête ne leur revenait pas ou à des manifestants identifiés

comme des militants antiracistes ou d'extrême gauche. Le 9 février, ce sont ces derniers, bien regroupés et qui s'étaient préparés, qui ont eu le dessus.

Au-delà de cet affrontement spectaculaire, les groupes d'extrême droite, nombreux à Lyon mais présents aussi à Paris ou dans d'autres villes, utilisent les manifestations des gilets jaunes pour s'exercer à la violence, comme ils avaient utilisé les manifestations contre le mariage pour tous.

Ces agissements doivent alerter les travailleurs conscients car, demain, c'est toute la classe ouvrière que ces apprentis fascistes chercheront à faire taire avec leurs méthodes de voyous.

Xavier Lachau



AGENDA

Fêtes de Lutte ouvrière

Maisons-Alfort

Samedi 16 février à partir de 18 heures

Moulin Brûlé - 47, avenue Foch

Meeting avec Nathalie Arthaud à 19 h 45

Metz

Dimanche 3 mars à partir de 11 h 30

CALP de Metz Plantières - 2A, rue Monseigneur-Pelt

Meeting avec Jean-Pierre Mercier à 12 h 15

**Réunions publiques
avec Nathalie Arthaud**
tête de liste aux élections européennes
du 26 mai 2019

Montargis

Vendredi 22 février à 19 heures

Salle de la Sirène - 73 bis, rue de la sirène

Chalon-sur-Saône

Samedi 23 février à 17 heures

Salle Saint-Jean-des-Vignes

Dieppe

Mercredi 27 février à 18 heures

Salle annexe de la mairie - Parc Jehan-d'Ango

Grand débat: le gouvernement poursuit sa com

Le grand débat continue. Mais, si les prestations de Macron semblent le faire remonter, un peu, dans les sondages, le gouvernement reste évidemment sur sa ligne.

L'entourage présidentiel ayant identifié le manque de participation des jeunes et des quartiers en difficulté au débat, Macron s'est retrouvé le 4 février, à Évry-Courcouronnes, devant 150 élus et autant de responsables d'associations de quartier.

Il y a été interpellé sur le plan banlieue de Borloo, dûment discuté avec des élus et des associations pour finalement passer à la trappe, ce qui augure mal de ce qui pourrait sortir du débat en cours. Macron s'est mollement défendu, disant qu'on ne pouvait pas dire qu'il n'avait rien fait en direction des banlieues puisqu'il

avait un peu augmenté le nombre de programmes de rénovation urbaine. Il a aussi esquissé un mea culpa à propos de la disparition des contrats aidés. Des réponses qui avaient un goût de bien peu pour les quartiers concernés.

Le président voudrait renouer avec les bains de foule. Mais la condition est que ce soit des foules triées sur le volet. Sinon, comment expliquer que, le même jour, le président avait rendez-vous avec une association d'insertion des jeunes dans le plus grand secret, pour ne pas risquer de croiser la colère des gilets jaunes ?

Les députés macroniens qui se lancent dans le débat dans leur circonscription, eux, n'y échappent pas. Ainsi une députée du Var, venue débattre accompagnée de ses collaboratrices, a dû encaisser un « *Vous êtes payés combien à être là aujourd'hui, à ne rien faire... ?* » Et à la réponse: « *On est là pour vous écouter* », il a été rétorqué: « *Nous écouter ? Mais ça fait deux mois qu'on est obligés de tout casser pour se faire entendre.* »

Certains députés LREM, à la lueur du débat, découvrent la Lune. Ainsi, Patrick Vignal en conclut: « *Les gens n'attendent pas une nouvelle Constitution, mais veulent savoir comment remplir le frigo à la fin du mois* ». Il n'est pas le seul. Pour le président



du groupe LRM au Sénat, François Patriat, « *la nature de la demande des gilets jaunes est aujourd'hui davantage sur le pouvoir d'achat, l'ISF, que sur des sujets institutionnels* ». Pour un député des Deux-Sèvres, « *nous devons marcher sur deux jambes, avec des mesures institutionnelles et d'autres en faveur du pouvoir d'achat* ».

Macron, lui, est plutôt unijambiste, puisque le 31 janvier il a expliqué à des journalistes que les réponses économiques et sociales ont été apportées avec

les mesurette du 10 décembre. Point final.

En tout cas, en attendant que le débat permette au gouvernement de vendre ce qu'il a déjà dans ses cartons, il est déjà pour le président une belle occasion de faire campagne, en prélude à celle des élections européennes, au point que certains de ses concurrents, comme Wauquiez, demandent si ce temps de parole sera décompté dans celui de la campagne européenne.

Décompté ou pas, c'est déjà l'overdose.

Jacques Fontenoy

CGT et gilets jaunes: après l'heure, c'est plus l'heure

Les manifestations du mardi 5 février ont rassemblé des dizaines de milliers de travailleurs à l'appel des syndicats emmenés par la CGT, qui appelaient à cette journée de grève dans les entreprises publiques et privées.

Les travailleurs ont rejoint des cortèges dynamiques, où de nombreuses banderoles et slogans revendiquaient l'augmentation des salaires et des pensions de retraite, l'embauche des chômeurs et des jeunes, et dénonçaient les profits et dividendes astronomiques des actionnaires.

L'appel de la CGT à relayer dans les entreprises le mouvement des gilets jaunes et ses revendications sur le pouvoir d'achat est venu bien tardivement. Dans les jours précédents, Martinez, secrétaire de la CGT, a salué le mouvement des gilets jaunes, se félicitant qu'il ait mis à l'ordre du jour l'action collective,

saluant leur colère et leur détermination. Tout cela est vrai. Pourtant, lorsque les manifestations des gilets jaunes étaient à leur plus haut niveau, en novembre et décembre, la direction de la CGT n'a montré que de la défiance pour un mouvement qu'elle ne contrôlait pas. Et elle reprenait à son compte les commentaires de la presse visant à faire passer les gilets jaunes pour un mouvement d'extrême droite.

Dès le début du mouvement des gilets jaunes, la hausse du pouvoir d'achat a été une des revendications principales des travailleurs, nombreux à y participer. Le mouvement des gilets jaunes aurait-il



pu déboucher sur un réel mouvement de la classe ouvrière? Une chose est certaine: la politique de la direction de la CGT a visé à empêcher cette possibilité.

Les manifestations du 5 février ont permis aux travailleurs convaincus

qu'il faut mener la lutte collectivement dans les entreprises de se retrouver, qu'ils soient gilets jaunes ou militants syndicaux. Mais, au lendemain des manifestations, la direction de la CGT s'est bien gardée de proposer une

suite.

Pour répondre aux attaques menées par la bourgeoisie et le patronat, les travailleurs ne pourront compter que sur leur détermination et leur force collective.

Gaëlle Régent

Partis de gauche: mentir ensemble ou séparément?

L'approche des élections européennes et la promesse d'une nouvelle dérouté agitent les partis de gauche.

Après avoir perdu la présidence, l'Assemblée nationale, le Sénat, les présidences de région, ils risquent de se voir réduits à la portion congrue au Parlement européen. L'émiettement actuel empêchera même bien des listes concurrentes de passer la barre des 5 %

nécessaires pour avoir des élus.

Les négociations entre partis n'ayant rien donné, Benoît Hamon a sorti de son chapeau une « *votation citoyenne* » qui permettrait de désigner une tête de liste et d'effectuer un panachage au prorata des voix obtenues par chaque

famille. L'ex-ministre socialiste écarte la question d'éventuelles divergences, affirmant que toute la gauche est d'accord sur les grandes lignes, que tout le monde pourra faire valoir ses nuances et que, avec sa proposition, au moins il y aura des élus.

C'est un rare exemple de franchise de la part d'un vieux routier de la politique parlementaire. Oui,

toute cette gauche est en effet d'accord sur l'essentiel: se faire élire avec les voix des travailleurs pour gouverner dans l'intérêt des capitalistes. C'est même très exactement à cause de cela qu'elle a perdu son électorat au fil de ses passages au gouvernement, suscitant l'abstention massive des quartiers populaires, nourrissant le vote Le Pen de ses trahisons

successives. Devant la déroute, chacun, de Mélenchon à Hamon, a voulu monter sa petite chapelle en affirmant: « *Je n'y suis pour rien, c'est la faute des autres* ». Mais tous sont prêts à refaire la même chose, ensemble ou séparément, quitte même à faire les pieds au mur si cela peut leur rapporter quelque place.

Paul Galois

L'antisémitisme : tare d'une société d'oppression

Des actes antisémites étant survenus en quelques jours à Paris, les autorités ont aussitôt manifesté une réprobation d'autant plus bruyante qu'elle n'est pas sans arrière-pensées.

Ainsi Frédéric Potier, délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGTB, en a profité pour s'en prendre au « mouvement des gilets jaunes qui, dit-il, l'inquiète » car il ne condamnerait « pas assez (...) ces mots, ces pratiques et ces gestes complètement déplacés ». Et il a été insinué en haut lieu que des manifestants auraient tagué un magasin de spécialités juives, jusqu'à ce que sa direction dénonce pareil mensonge.

Le gouvernement est plus empressé à fustiger un mouvement qui le gêne qu'à respecter la vérité et à défendre réellement les victimes d'actes racistes ou antisémites.

À Sainte-Geneviève-des-Bois, près de Paris, où venait d'être saccagée la stèle d'Ilan Halimi, un jeune Juif

torturé à mort en 2006, Castaner, le ministre de l'Intérieur, a redit ce qu'il martèle à chaque manifestation de gilets jaunes : « C'est la République qu'on attaque. » Ajoutant que les actes antisémites ont crû de 74 % en 2018, un chiffre difficile à vérifier mais pas improbable, il a asséné : le gouvernement ne laissera rien passer.

Des propos destinés à l'opinion qu'indigne à juste titre la recrudescence de l'antisémitisme et du racisme, un électorat censé voir en Macron le champion des valeurs de progrès face aux réactionnaires et xénophobes à la Le Pen. C'est un procédé qui lui a largement servi en 2017. Le gouvernement espère qu'il fonctionnera encore fin mai pour le scrutin européen.

Pour cela, il lui faudra

faire oublier par exemple que Macron a placé Pétain au premier rang des célébrations du centenaire de novembre 1918, tout en sachant que Pétain n'attendit pas Hitler pour organiser la chasse aux Juifs après 1940.

On a aussi vu Castaner coupler sa condamnation des actes antijuifs à celle « des attaques dont ont fait l'objet des églises catholiques ». Il exagère la chose, qui n'a d'ailleurs aucun rapport. Mais ce n'est pas un hasard si ce ministre et Le Pen ont usé des mêmes mots pour flatter l'électorat de droite, dont sa composante catholique traditionaliste qui a tété l'antisémitisme au catéchisme, sans trop savoir aujourd'hui qui elle hait le plus, des Juifs ou des Musulmans.

Mais, si toute une série de chiffres ont été donnés sur les actes, odieux et condamnables, contre les Juifs, les homosexuels et diverses autres minorités discriminées, les mêmes médias et



ARELIE LADET

Un tag antisémitiste.

autorités continuaient d'oublier de recenser les insultes et agressions que subit la population dite musulmane.

En fait, l'antisémitisme n'avait jamais disparu dans une frange de la bonne société dont il fait partie de l'ADN idéologique, et il remonte à la surface en même temps que la boue raciste, xénophobe, réactionnaire, la haine de l'autre désigné comme responsable de tous les malheurs :

autant de saletés indignes de l'humanité.

L'antisémitisme fait partie des horreurs que produit la société capitaliste en crise. Pour le faire reculer, et à terme le faire disparaître, il faudra libérer le genre humain de toute forme d'oppression et d'exploitation, et donc en finir avec le système capitaliste basé sur la recherche du profit et la lutte du tous contre chacun.

Pierre Laffitte

Benalla : une affaire pourrie comme le système



SIPA

Avoir un bon copain...

Dimanche 10 février sur France Inter, le ministre de l'Intérieur, Castaner, a déclaré à propos des derniers rebondissements du feuilleton Benalla : « Ce n'est pas une affaire d'État, c'est l'affaire d'un bonhomme qui a fait n'importe quoi et continue à faire n'importe quoi. » Le gouvernement aimerait bien circonscrire l'incendie en présentant Benalla comme une brebis galeuse.

Mais ce n'est pas si simple, avec les derniers enregistrements sonores de la rencontre entre Benalla et Vincent Crase, les deux faux flics du 1^{er} mai. Diffusés par Médiapart, ils ont eu l'effet d'une grenade de désencerclement qui a atteint la commissaire divisionnaire chargée de la protection du Premier ministre. Elle a été obligée de démissionner, ainsi que son compagnon, un sous-officier présenté comme membre des forces spéciales, et Ismaël Émelien,

qui a annoncé qu'il prenait sa retraite de conseiller spécial de l'Élysée, officiellement parce qu'il sort un livre.

On entend dans ces enregistrements Benalla demander à Crase s'il a bien effacé les sms évoquant le contrat passé par leur société de sécurité avec un oligarque russe, de réputation mafieuse – ce qui est un pléonasse –, contrat mis en chantier quand Benalla occupait encore sa place à l'Élysée. Le parquet national

financier ouvre donc une enquête préliminaire pour corruption, d'autant que, devant la commission du Sénat, Benalla avait affirmé ne pas connaître le milliardaire russe.

L'ensemble des enregistrements sent le soufre, car ils mêlent tout ce petit monde à un niveau ou à un autre de proximité, voire de complicité, sans oublier Emmanuel Macron, dont Benalla se vante auprès de Crase d'avoir reçu des sms de soutien après son limogeage officiel de l'Élysée.

De révélation en révélation, l'affaire Benalla devient tentaculaire et jette une lumière crue sur le fonctionnement de l'État et du personnel qui le compose, en particulier dans les services liés à la sécurité ou à l'armée. Ce n'est

Lisez Lutte de classe, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du n° 197 (février 2019) :

- Les gilets jaunes : l'expression d'une colère, la recherche d'une perspective
- Le référendum d'initiative citoyenne, nouvelle illusion réformiste
- Grande-Bretagne : le chaos du Brexit
- Portugal : un gouvernement anti-austérité plébiscité par le patronat
- Irak : une révolte contre une situation intenable
- Rosa Luxemburg : socialiste, révolutionnaire, internationaliste

Prix : 2,50 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,88 euro.



évidemment ni une révélation ni une surprise.

Pour la galerie, pour le bon peuple, les gouvernants parlent de République, de démocratie, d'une police et d'une armée qui veillent à la sécurité et aux libertés en toute transparence. Mais au fond, les affaires Benalla, puisque désormais on ne sait plus très bien combien il y en a, rappellent que l'État entretient des

bataillons de baroudeurs, d'aventuriers et d'hommes de main. Avec ou sans uniforme, officiels ou officieux, ils sont à l'image de la classe bourgeoise qu'ils défendent : sans scrupules ni états d'âme. Alors, Benalla est peut-être une pomme pourrie, mais la sève qui l'a nourri était déjà bien empoisonnée.

Boris Savin

Plan santé: des moyens ridicules

Mercredi 12 février, la ministre Agnès Buzyn a présenté son projet de plan Ma santé 2022. Macron l'avait déjà annoncé en osant dire: « Notre système ne souffre pas d'un manque de moyens. »

Effectivement, des moyens il n'y en aura quasiment pas dans ce énième plan puisque le gouvernement parle de 3,4 milliards d'euros d'ici 2022 et d'une rallonge de 400 millions pour 2019. Ce n'est rien, et c'est même ridicule.

Interrogée mardi 12 février sur France Inter, la ministre de la Santé a osé répondre, à des médecins hospitaliers dénonçant la situation dans leurs services surchargés, que tout n'était qu'un problème d'organisation; elle-même, quand elle travaillait à l'hôpital, savait gérer les problèmes des malades et bien les orienter...

Alors dans ce plan Santé 2022, l'essentiel, puisque les moyens ne sont pas là, sera

de réorganiser. Buzyn veut répartir les activités entre trois types d'hôpitaux, ceux prenant en charge les soins dits de proximité, ceux des soins spécialisés (chirurgie, maternité) et ceux disposant de plateaux techniques de pointe. Mais il faudra attendre 18 mois après le vote de la loi pour savoir quels services, voire quels hôpitaux, seront fermés. Et ce n'est pas l'annonce de la création de 300 maisons de santé (il y en a actuellement 900) qui résoudra le problème des déserts médicaux.

Contre ceux-ci, Buzyn annonce aussi la suppression dès la rentrée 2020 du numerus clausus, ce système de sélection des médecins mis en place dans les

années 1970. Mais là aussi il n'est pas question de se donner les moyens de former tous les médecins qui manquent car il y aura toujours une sélection en fin de première année, dont les critères seront précisés plus tard. Et en attendant, les malades continueront à attendre plusieurs mois pour obtenir des rendez-vous chez des spécialistes.

D'autres mesures annoncées par Macron n'ont pas été retenues pour le moment, comme la réforme du financement des hôpitaux, la création de 4000 postes d'assistants médicaux ou de 1000 communautés professionnelles territoriales de santé. Mais, « grand débat » oblige, la concertation est en cours...

Alors que la Santé est depuis des années soumise à l'austérité, que la situation



s'y dégrade et que la population en souffre au quotidien, Macron ose présenter un plan aux moyens ridicules. Pour sauver un système de santé en crise, il faut un plan d'urgence et il

faut le financer en prélevant des milliards sur les profits du grand patronat. En fait de santé, ce plan n'est qu'un cautère sur une jambe de bois.

Cédric Duval

Assurance chômage: économies aux dépens des allocataires

Suite à une déclaration de Macron lors d'une réunion dans le cadre du grand débat à Bourg-de-Péage, où il a réaffirmé vouloir mettre en place un système de bonus malus des cotisations chômage pour lutter contre l'abus des contrats courts, le Medef et ses alliés, la confédération des PME et l'Union des entreprises de proximité, ont claqué la porte des négociations avec les syndicats.

Les représentants patronaux ont alors conditionné leur retour à la table des négociations à une nouvelle déclaration du gouvernement corrigeant celle de Macron. Quelques jours plus tard, c'était chose faite. Le 30 janvier, Édouard Philippe déclarait, en termes vagues cette fois, la nécessité de trouver des outils pour limiter le recours aux contrats courts. La bouderie du patronat a donc pris fin. Depuis, le jeu de rôle entre patronat et gouvernement se poursuit: Muriel Pénicaud s'est insurgée contre les contrats courts en ces termes sur Europe 1: « On a réinventé les journaliers.

Ça me scandalise », mais elle attend des propositions du patronat.

Le gouvernement impose aux syndicats et patrons d'économiser 3 à 3,9 milliards en trois ans sur le budget de l'Unedic, et agite la taxation des contrats courts discutée depuis 2013 sans aucune contrainte pour le patronat. Or si ce n'est pas le patronat qui paye pour la précarité qu'il impose aux salariés, ce sera forcément et exclusivement les salariés eux-mêmes qui feront les frais de ces économies. Certains salariés concernés commencent à se mobiliser, comme les assistantes maternelles, qui se

sont rebaptisées « les gilets roses ». En effet, beaucoup, sur les 330000 qu'elles sont, touchent un complément d'allocation chômage en plus de leur salaire, lorsque par exemple elles ont un enfant en moins à garder en attendant qu'elles en retrouvent un autre. En cas de changement des règles sur le cumul emploi-chômage, elles craignent de perdre 100 à 200 euros chaque mois, voire plus sur des salaires déjà faibles.

Le patronat de l'hôtellerie de son côté a pris les devants et propose un contrat mobilité qui serait soi-disant un contrat à durée indéterminée. Une plateforme fournirait au salarié ses différents postes dans plusieurs établissements. Les patrons paieraient une partie de l'indemnisation du chômage entre deux contrats en abondant une caisse de sécurisation et le fonctionnement de la plateforme. Pour les salariés, ce serait l'insécurité permanente avec en prime l'impossibilité de choisir, au moins en partie, sa mission et pour le patronat la poursuite de ce qui se fait, à moindre coût.

Si le patronat parvient à ses fins, les salariés auront une double peine. Avec des contrats toujours morcelés, ils resteront à la disposition des employeurs mais leur revenu sera encore amputé. C'est inacceptable.

Inès Rabah



Les assistantes maternelles girondines à l'origine des gilets roses.

Permis de conduire: un enseignement à dispenser à l'école

Des patrons d'auto-écoles ont manifesté lundi 11 février pour protester contre le danger d'ubérisation que court leur profession.

Alors qu'actuellement, les auto-écoles sont soumises à un agrément départemental et sont obligées d'avoir un local, le projet de modifier leur statut leur fait craindre la concurrence des réseaux en ligne.

À cela s'ajoutent les annonces de Macron sur une éventuelle baisse du coût du permis de conduire, et la publication récente d'un rapport parlementaire évoquant la possibilité pour les jeunes de le passer pendant leur service national universel, qui doit être instauré en juin.

Que les patrons des auto-écoles s'inquiètent d'une baisse éventuelle de leurs revenus est certes légitime. Mais force est de reconnaître que les sommes versées pour obtenir le permis de conduire sont exorbitantes – 1800 euros en moyenne – surtout pour un jeune de milieu populaire ou un chômeur, que les familles sont bien en peine d'aider. Par conséquent, ils sont nombreux à renoncer et le nombre de

conducteurs sans permis, estimé à plus de 600000, en témoigne. Si ceux-ci ne sont pas tous des chauffards, un apprentissage correct de la conduite et du code est quand même une question de sécurité aussi bien pour le conducteur que pour les autres usagers de la route.

Aujourd'hui, l'automobile est devenue un outil indispensable, ne serait-ce que pour se rendre à son travail, vu la carence des transports collectifs hors des grandes villes. L'apprentissage de la conduite devrait donc être gratuit et pouvoir se faire dans le cadre scolaire, comme l'est déjà en partie celui du code de la route, et aboutir à un examen à l'instar des autres matières enseignées. Quant aux patrons des auto-écoles, même si rien ne les empêche d'avoir d'autres clients que les scolaires, rien ne dit qu'ils y perdraient s'ils étaient payés par l'État pour le temps qu'ils consacrent à apprendre la conduite automobile aux jeunes.

Marianne Lamiral



Loi Blanquer : son école n'inspire pas confiance

La loi Blanquer, dont les députés ont commencé l'examen lundi 11 février, prétend former une « école de confiance ». Pourtant, alors que le gouvernement vient de se féliciter des classes à 12 élèves pour l'apprentissage de l'écriture et de la lecture, il prévoit de fermer de nombreuses classes dans les différents départements.

Pour assurer le nombre d'enseignants nécessaire à la formation de classes à 12 élèves dans deux niveaux et dans les écoles les plus en difficulté, Blanquer supprime des postes dans les autres niveaux. Ainsi, dans les Deux-Sèvres, 33 fermetures de classes sont prévues pour 8 ouvertures, dans le Pas-de-Calais, 57 fermetures pour 3 ouvertures, ou encore dans l'Aisne, 43 fermetures pour quelques ouvertures. Il n'y a pas de quoi créer la confiance concernant les conditions de travail des enfants et des enseignants. Les mobilisations dans tout le pays le montrent.

À partir de la rentrée

2019, la scolarité obligatoire sera fixée de 3 à 16 ans. C'est une décision aux conséquences limitées, car seuls 26 000 enfants ne sont pas encore scolarisés à 3 ans, mais elle ouvre l'obligation pour les collectivités de financer les écoles maternelles privées. Cela représente une somme entre 100 000 euros et 150 000 euros à l'échelle du pays, qui manquera à d'autres services rendus au public.

Puisque la disparition des contrats aidés complique beaucoup la tâche des directeurs d'école, Blanquer prévoit de créer des établissements publics des savoirs qui regrouperaient un collège et une ou plusieurs

écoles. Les 7 400 directeurs d'école devront dans ce cas passer sous la coupe des principaux de collège, ou disparaître.

Différents amendements reflètent des idées réactionnaires en vogue, comme le port de l'uniforme ou l'obligation de chanter la *Marseillaise* à l'école. Combien obtiendront l'aval des députés, alors que l'ambiance est à prôner l'obéissance, le nationalisme et à fustiger tous ceux qui s'opposent à la politique menée par le pouvoir ?

La loi ouvre aussi des possibilités d'expérimentation, non exploitées aujourd'hui mais qui pourront s'imposer petit à petit sans intervention législative. Derrière le verbiage pédagogique, l'objectif est de faire avaler des baisses de budget conséquentes quitte à donner un poids supplémentaire à l'école privée.

Inès Rabah

Macron s'adresse aux jeunes : du bavardage !

Judi 7 février, Macron était en Bourgogne pour un grand débat avec un millier de jeunes, lycéens, étudiants ou apprentis, accompagné de Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation, et de Muriel Pénicaud, ministre du Travail.

Face aux questions de lycéens inquiets des conséquences de la réforme du lycée, Macron et ses ministres ont défendu la disparition des filières L, S et ES, et leur remplacement par douze spécialités choisies par les élèves, allant de Humanités, littérature et philosophie à Numérique et sciences informatiques. « Vous devez être des citoyens libres, donc on vous donne les moyens de choisir », a dit Macron. Une lycéenne s'est pourtant inquiétée que, « dans les zones rurales, certaines spécialités ne soient pas présentes dans tous les lycées ». Effectivement beaucoup de lycées, même en centre-ville, proposeront moins de huit spécialités, recouvrant à peu près les options qu'ils avaient avant. Mais comme le principal objectif de cette réforme est la suppression, dès la rentrée 2019, de 2 600 postes d'enseignants, dans les cours de spécialités les élèves pourront être regroupés à 35 ou plus. Et si trop peu d'élèves choisissent une spécialité dans un lycée, le rectorat la supprimera.

Jean-Michel Blanquer a aussi défendu le bac professionnel et le BTS, les présentant comme « un succès français ». Pourtant, la réforme qui prétend, à la rentrée prochaine, faire de l'enseignement professionnel « une nouvelle voie

vers l'excellence » diminuera les heures d'enseignement général en français, histoire-géographie, mathématiques ou langues. C'est diminuer le bagage de connaissances et de culture générale dispensé aux futurs travailleurs.

Blanquer a enfin défendu la plateforme Parcoursup, pour l'affectation des futurs étudiants dans l'enseignement supérieur. Mais, comme l'année dernière, le manque de places dans les universités empêchera beaucoup de jeunes de poursuivre les études de leur choix.

Les moyens prévus par les rectorats pour la rentrée prochaine sont annoncés en ce moment dans les établissements, souvent en forte diminution, et de premières mobilisations ont eu lieu. Dans sa nouvelle réforme, qui concerne aussi le primaire et les collèges, Blanquer ajoute des mesures contre les enseignants, en voulant leur imposer la possibilité d'une seconde heure supplémentaire hebdomadaire, afin de continuer à diminuer les effectifs. Et ce n'est pas sa volonté d'introduire une clause visant à interdire la critique publique de l'institution par les enseignants qui empêchera la colère contre ces économies sur le dos des jeunes de s'exprimer.

Hélène Comte



AESH : une situation inacceptable

Quelque 110 000 accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) – en majorité des accompagnantes – sont le plus souvent en mi-temps forcé, avec des payes qui tournent autour de 700 euros par mois. Elles ont manifesté le 5 février dans une trentaine de villes, pour les salaires et contre la précarité de leur emploi.

Une loi de 2005 a rendu obligatoire l'inclusion des enfants porteurs de handicap dans les classes, avec un accompagnement personnel durant un certain nombre d'heures, variable suivant leurs difficultés.

Mais le budget de l'Éducation nationale a ignoré la nécessité de recruter le personnel indispensable à cette tâche, et de le payer. Pendant des années, c'est Pôle emploi qui a recruté des auxiliaires de vie scolaire (AVS) avec des contrats uniques d'insertion. Le gouvernement actuel se félicite d'avoir un plan pour les résorber progressivement au profit d'un contrat d'AESH avec l'Éducation nationale.

Or, avec leur nouveau contrat, qui n'est accordé qu'après un entretien, non seulement leur salaire mensuel ne bouge

pratiquement pas, mais elles sont contraintes à 23 heures de présence au lieu des 20 heures du contrat d'insertion. Il n'est pas non plus mis fin à la précarité, puisqu'elles doivent enchaîner les CDD durant six ans avant, peut-être, de se voir proposer un CDI. La période où elles ont travaillé en contrat d'insertion ne compte pas dans cette longue période d'essai. Autant dire que, pour ne pas rester des laissées pour compte, les AESH ne peuvent compter que sur leur détermination collective.

Correspondant LO

Italie : une gauche aussi pro patronale que le gouvernement

Les syndicats et les partis de la gauche parlementaire italienne avaient mis les moyens, samedi 9 février, pour leur grande manifestation à Rome et pour affirmer leur existence face à l'équipe gouvernementale Di Maio-Salvini et à sa politique. Mais on voyait mal en quoi les organisateurs de la manifestation se faisaient réellement les défenseurs des intérêts des travailleurs.

L'organisation d'une manifestation nationale à Rome est un classique pour les syndicats italiens qui, à l'aide de cars et de trains spéciaux et même de ferries pour venir de Sicile ou de Sardaigne, peuvent mobiliser leur appareil et une partie de leurs adhérents pour défiler dans

la capitale. Ils pouvaient d'autant plus y mettre les moyens qu'ils n'ont pas organisé de telle manifestation depuis six ans. Ils se sont notamment bien gardés de le faire lorsque le gouvernement de centre-gauche de Matteo Renzi s'employait à déréglementer le marché du travail

avec son jobs act, équivalent transalpin de la loi travail de Hollande et des ordonnances de Macron.

Mais aujourd'hui, justement, le bilan du centre-gauche et des gouvernements du Parti démocrate est tel que celui-ci s'est écroulé électoralement et a dû laisser le gouvernement au tandem constitué par le mouvement Cinq étoiles, de Di Maio et Beppe Grillo, et la Ligue, le parti d'extrême droite de Salvini. Le Parti démocrate voudrait bien maintenant se refaire une santé dans l'opposition. Renzi, désormais

trop impopulaire, a été prié de se faire oublier, tandis que de nouveaux leaders tentent d'émerger. La manifestation du 9 février a donc aussi été l'occasion, pour le PD, de tenter de se donner un visage social en se montrant aux côtés des trois syndicats, CGIL, CISL, UIL, unis pour l'occasion. Le pire est qu'il n'avait même pas à se renier, vu la tonalité donnée à cette manifestation par les dirigeants syndicaux.

Les promesses faites par le nouveau gouvernement en matière sociale se résument à la mise en place du revenu de citoyenneté mis en avant par le mouvement Cinq étoiles, et à l'abolition de la loi Fornero sur les retraites, mise en avant par la Ligue. Non seulement leur mise en application recule sans cesse, mais leur contenu se réduit comme peau de chagrin. Le revenu de citoyenneté sera assorti de tant de conditions qu'il sera bien loin de la promesse originale, tandis que la loi Fornero sera tout juste amendée, avec la possibilité de partir à la retraite à 62 ans, mais à condition d'accepter de toucher une pension très largement amputée.

Pourtant ce que critiquent le PD et les syndicats

confédéraux n'est pas là. Sur une ligne pratiquement pro-patronale, ils déclarent que l'argent qui sera consacré à ces deux mesures sera gaspillé car il faudrait plutôt le consacrer à développer l'économie et notamment à lancer les grands travaux et les programmes d'investissement que le patronat, justement, réclame à cor et à cri «pour rendre l'économie italienne compétitive», et surtout pour nourrir ses profits.

Au fond, cette manifestation était aussi une sorte de premier acte de la campagne électorale du PD, appuyé par les syndicats et même par le patronat, pour tenter de réapparaître comme une alternative possible au gouvernement Salvini-Di Maio. Mais elle était aussi l'occasion de juger de la politique proposée par ce qui se présente comme la gauche, d'où toute véritable défense des intérêts des travailleurs est absente.

Face aux miroirs aux alouettes agités par ce gouvernement, entre campagnes anti-immigrés et mesures sociales en trompe-l'œil, la riposte de la classe ouvrière devra se construire autour d'autres objectifs et d'autres dirigeants.

André Frys



Les dirigeants des trois confédérations syndicales, CGIL, CISL UIL, le 9 février.

Espagne : les grandes manœuvres de la droite et de l'extrême droite

Dimanche 10 février, les deux principaux partis de droite espagnols, le PP (Parti populaire) et Ciudadanos, ont organisé, au coude à coude avec le parti d'extrême droite Vox, une manifestation à Madrid. Ils ont dénoncé comme « traître à la patrie », le chef du gouvernement, le socialiste Pedro Sanchez, accusé de négocier avec les indépendantistes catalans. Ces trois partis réclament la dissolution de la Chambre des députés et des élections immédiates.

Avec 45 000 participants venus de toute l'Espagne, cette manifestation était bien loin d'atteindre l'objectif que ces organisations s'étaient donné. La presse a rappelé que les plus grandes manifestations des Indignés du 15 M en regroupaient cinq fois plus et que la droite avait mobilisé 240 000 personnes contre le socialiste Zapatero voici quelques années.

Toute cette excitation politique prépare le 26 mai, date prévue pour le « grand jour électoral », où doivent se tenir le même jour élections générales, régionales, municipales et européennes.

Aux dernières élections régionales d'Andalousie en décembre, le Parti socialiste

s'est effondré tout comme Podemos, qui s'est présenté avec Izquierda unida sous la bannière En avant l'Andalousie, relançant les espérances électorales du PP et de Ciudadanos. Le parti d'extrême droite Vox, apparu à ces élections, s'est retrouvé en position d'arbitre. Après quarante ans de gouvernements socialistes ininterrompus depuis le franquisme, le premier gouvernement de droite s'est constitué en Andalousie. Il s'est formé en répartissant les sièges entre le PP et Ciudadanos et avec l'appui de Vox. Cela implique des contreparties. Pour l'instant, le gouvernement andalou n'a pas accepté une des demandes de Vox, qui est le contrôle

des passeports des migrants qui bénéficieraient de soins, pour pouvoir expulser ceux qui sont en situation irrégulière. Par contre un membre de Vox, qui ne cache pas ses sympathies franquistes, a été nommé président de la commission culture et patrimoine du Parlement andalou. Cette commission contrôle et oriente les activités sur la « mémoire historique » en Andalousie. Depuis des années, elle met au jour et dénonce les multiples crimes de Franco et demande réparation pour les victimes. Le PP et Vox ont décidé que la loi sur la mémoire historique serait supprimée et remplacée par une loi de concorde ! Le leader de Vox, Santiago Abascal, a ajouté : « Les initiatives sur la mémoire historique sont un débat infect et nous devons être le porte-voix de ceux dont les pères ont combattu dans le camp national », c'est-à-dire les franquistes.

Aujourd'hui, derrière les manœuvres électorales des uns et des autres, il y a le discrédit du Parti socialiste qui



Drapeaux espagnols à Madrid, le 10 février.

a accumulé les politiques anti-ouvrières, les déceptions suscitées par Podemos dont les propositions se limitent à réclamer des places dans un gouvernement socialiste et à utiliser l'apparition de l'extrême droite pour appeler à un front commun, sans jamais avancer une mesure en faveur des travailleurs, des retraités et des chômeurs.

La vieille droite ressurgit, avec ses drapeaux, sa patrie, ses slogans haineux, sa politique anti-ouvrière et son mépris des pauvres.

Contre la classe ouvrière, les attaques n'ont pas cessé. Janvier a connu le plus haut niveau de chômage depuis cinq ans, des dizaines de licenciements sont annoncés chez Vodafone, Dia, Caixabank. La précarité, les bas salaires existent partout, en Andalousie, en Catalogne, à Madrid...

Plus que jamais, l'heure doit être à s'organiser et retrouver le chemin des manifestations et des luttes pour « du pain, un travail, un toit ».

Jacques Muller

Haiti : l'explosion sociale

Depuis le 7 février, des manifestations se succèdent en Haïti. Elles avaient commencé avec la journée de protestation organisée par l'opposition pour réclamer la démission du président, Jovenel Moïse, à l'occasion de ses deux ans au pouvoir.

Même si ceux qui sont à l'origine de la manifestation sont les interlocuteurs habituels du gouvernement, sénateurs ou anciens sénateurs, anciens ou futurs ministres, le mouvement de colère qui s'y est exprimé lui donne une tout autre ampleur. Les jours suivants, les manifestations se sont multipliées, touchant les villes principales, se transformant en véritables émeutes, avec des revendications sociales. Des barricades dans les rues, des blocages routiers paralysent

le pays, une grande partie des écoles, des commerces et des administrations ont été fermés.

La police a tiré, tuant au moins six personnes. Des scènes de pillage se sont déroulées, car les manifestations sont aussi des émeutes de la faim. Un petit commerçant dont le stock de boissons a été pillé en témoignait au micro de RFI : « C'est pas leur faute, c'est parce qu'ils ont faim. Ce qu'ils ont pris, ils l'ont bu ou vont le vendre et avoir de quoi un peu soulager

Bangladesh : la répression pour préservé les profits

Après leur grève de janvier, la répression s'est abattue sur les ouvrières des usines textiles du Bangladesh. Elles étaient entrées massivement en lutte pour réclamer des augmentations de salaire, notamment sur le salaire minimum qui équivalait à 83 euros par mois.

La grève a été d'autant plus violemment réprimée par la police que les grands patrons du textile sont étroitement liés au parti au pouvoir, la ligue Awami. Un député sur dix est lui-même un patron ou appartient à une riche famille d'industriels. Des milliers d'ouvrières ont été licenciées et il leur est désormais impossible de retrouver un travail, les patrons se transmettant la liste et les photos de celles qui se sont mises en avant dans le mouvement.

Les grandes sociétés occi-

dentales, comme Gap, Wall-Mart, Zara ou H&M, profitent de cette dictature de fer sur la classe ouvrière bangladaise et font pression pour que ces bas coûts perdurent. Cinq millions d'ouvrières fabriquent les vêtements que ces marques vendront en Europe ou en Amérique. Si leurs salaires sont dérisoires, c'est encore pire pour les enfants des bidonvilles, qui travaillent en moyenne 64 heures par semaine pour une paye hebdomadaire de 8 euros environ. Quant aux conditions de travail, elles sont à l'avenant. En 2014, l'effondrement de l'usine du Rana Plaza avait entraîné la mort de 1134 personnes.

Jusqu'à ce que la classe ouvrière de ce pays entre à nouveau en lutte, comme elle l'a fait à maintes reprises.

Daniel Mescla



GREEN LEFT WEEKLY



REUTERS JEANTH JUNIOR AUGUSTIN

Manifestation à Port-au-Prince, jeudi 7 février.

leur famille. Je n'ai rien contre eux, c'est parce qu'on n'a pas de bons dirigeants. Si tout le monde avait du travail, ça n'arriverait pas. C'est à cause de ce président de mascarade que toutes ces dérives se produisent en Haïti.»

La première revendication des classes pauvres en Haïti est de manger à sa faim. Parmi les 11 millions d'habitants, 59% vivent sous le seuil de pauvreté, soit 2,41 dollars par jour. Plus de 2,5 millions, soit 24% de Haïtiens, sont sous le seuil de l'extrême pauvreté fixé à 1,23 dollar par jour.

Les preuves de la corruption de ceux qui dirigent, ministres ou grands patrons, n'ont fait qu'ajouter à la colère. La Cour supérieure des comptes a rendu le 31 janvier son rapport sur la gestion du fonds Petrocaribe, créé avec les 3,8 milliards de dollars

prêtés par le Venezuela en 2008 pour financer des projets sociaux. Le rapport est accablant : gestion incontrôlée et opaque, manquements en tout genre, soupçons de fraude, favoritisme, contrats sans aucun détail et sans échéancier. Des projets ont vu leurs budgets doublés ou triplés. Les justificatifs sont manquants, et les violations des lois sur la passation des marchés publics quasi systématiques.

Une quinzaine d'anciens ministres, de tous les gouvernements de cette période, sont épinglés. De nombreux grands patrons le sont également, en particulier l'actuel président Jovenel Moïse, qui dirigeait à l'époque la société Agritans. Cette compagnie bananière avait été chargée de... construire une route. La Cour des comptes pointe l'absence de contrat

signé et parle, sans doute ironiquement, de « confusion » de devises entre les gourdes haïtiennes et les dollars américains.

Pour les classes riches d'Haïti, ce vol organisé à grande échelle, sur le dos de l'immense majorité de la population, est depuis longtemps une manière de vivre, de très bien vivre.

Les institutions internationales se contentent de jouer les bons offices. Les Nations unies, l'Union européenne et les ambassades occidentales appellent au dialogue et à « prendre des mesures pour améliorer les conditions de vie de la population ».

Comme d'habitude, les incendiaires occidentaux se permettent de donner des bons conseils, tout en laissant se perpétuer le pillage en règle d'Haïti.

Bertrand Gordes

Mali : le président rampe devant le fondamentalisme

Dans le dernier numéro de leur journal *Le pouvoir aux travailleurs*, nos camarades de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI-UCI) dénoncent la politique du président malien Ibrahim Boubacar Keita, grand allié de l'impérialisme français, face aux imams les plus réactionnaires et à leurs troupes.

Le ministère de l'Éducation nationale du Mali voulait introduire dans les écoles publiques quelques notions d'éducation sexuelle, mais face au tollé des imams du Haut conseil islamique du Mali (le HCIM), le Premier ministre a fait marche arrière et a retiré le projet sans même avoir livré une petite résistance devant les tenants de l'islam rigoriste.

Pour montrer sa force, l'imam Mahmoud Dicko, président du HCIM, a fait défiler ses fidèles à Bamako, malgré l'annonce du retrait de ce projet par le gouvernement. Ainsi, ils étaient des milliers à converger vers le Palais de

la culture le dimanche 23 décembre, aux cris de « Allah Akbar », alors que la manifestation avait été interdite. Ce fut une véritable démonstration de force devant laquelle le gouvernement malien a pitoyablement reculé.

Ce n'est pas la première fois que les imams du HCIM font reculer le pouvoir. Il faut rappeler la débandade de l'ancien président Amadou Toumani Touré (ATT) en 2009 devant les partisans de ce même Dicko lorsqu'il a voulu apporter un petit toilettage au Code de la famille. Celui en vigueur était particulièrement réactionnaire sur le statut de la femme malienne.

ATT avait déjà fait voter le nouveau code par les députés, mais les imams ont crié à la trahison de l'Islam et ont mobilisé leurs fidèles. (...) ATT n'a même pas essayé de défendre son texte. Il l'a fait modifier sur-le-champ par les mêmes députés qui venaient de l'adopter. (...)

L'actuel président IBK se retrouve dans la même situation. Il a envie de se montrer comme un président moderne pour plaire notamment à ses protecteurs de Paris, mais il a en même temps besoin de l'appui des dignitaires religieux pour calmer la colère de la population contre son régime. (...)

Jusqu'ici, tant que les intérêts généraux de l'impérialisme français ne sont pas remis en cause au Mali, il est assuré du soutien de Paris. Reste à savoir s'il continuera à avoir celui des dignitaires religieux les plus influents.

Le pouvoir aux travailleurs

Iran, février 1979 : la chute de la dictature du chah

Le 11 février 1979 en Iran, la dictature du chah Mohammed Reza Pahlavi s'effondrait après des mois de soulèvement populaire. Ce pouvoir soutenu par l'impérialisme américain depuis des décennies apparaissait pourtant comme un des plus solides piliers de l'ordre impérialiste dans la région du Moyen-Orient.

Le chah était arrivé au pouvoir en 1941, poussé par les dirigeants britanniques et américains. Un moment écarté par le Premier ministre Mossadegh qui avait nationalisé le pétrole iranien, il avait rétabli son pouvoir au lendemain du coup d'État du 19 août 1953, réalisé avec l'aide de la CIA et des services secrets britanniques.

Les États-Unis, qui avaient profité de l'occasion pour prendre le contrôle du pétrole iranien, aidèrent dès lors le chah à consolider sa dictature en mettant sur pied un instrument de répression durable. Avec l'aide de la CIA, une police politique fut créée en 1957, la Savak, qui inspira la terreur en pratiquant systématiquement la torture. Les officiers de l'armée iranienne furent envoyés se former aux États-Unis, mais aussi en Israël, afin de bénéficier de l'expérience du Mossad, son service de renseignement. Le budget de cette armée d'un demi-million d'hommes représentait plus de 30% des dépenses de l'État. Le corps des officiers iraniens était non seulement loyal au chah, mais aussi étroitement lié à l'impérialisme américain.

Une dictature féroce

Le chah s'employa à museler toute opposition, dès le lendemain du coup d'État de 1953. Le Front national, coalition regroupant des politiciens hostiles au chah, des marchands du Bazar et la

petite bourgeoisie des villes, avait été interdit. La répression qui s'abattit sur le Parti communiste, le Toudeh, fut impitoyable : arrestations par milliers, tortures, exécutions. Au début des années 1960 cependant, cette opposition au régime se manifesta de nouveau. Elle commença également à s'organiser parmi le clergé musulman chiite. L'arrestation de l'ayatollah Khomeiny en juin 1963 déclencha des émeutes, réprimées dans le sang. Khomeiny dut s'exiler, mais les religieux chiites continuèrent à s'organiser, dans la clandestinité et au travers de diverses associations islamiques.

La hausse du prix du pétrole des années 1970 enrichit une partie de la bourgeoisie, mais pas la population. Les hauts fonctionnaires et les sommets de l'armée profitèrent aussi largement de la manne pétrolière. Quant à la famille du chah, elle amassa une fortune colossale.

De la crise économique aux révoltes populaires

Quand survint la crise économique, les conséquences furent catastrophiques pour la population. De 1975 à 1977, le coût de la vie augmenta de 200%. La pauvreté et le mal-logement refoulaient des milliers de gens dans des zones insalubres des villes où déjà des milliers d'émigrés des campagnes s'entassaient depuis des années. Le chah rognait



Manifestation en 1978.

sur les dépenses sociales, tout en étalant avec arrogance sa richesse lors de grandes festivités. Cela ne pouvait que révolter les ouvriers, la population pauvre des villes, sans travail ni logement. À ce mécontentement tout prêt à exploser s'ajouta celui des commerçants du Bazar. Ceux-ci, rendus responsables de la hausse des prix par le chah, durent en effet subir amendes et peines de prison. Quant aux milieux religieux chiites, la décision prise par le chah de réduire les subventions destinées à l'entretien des mosquées et des écoles coraniques et l'arrestation de plusieurs de leurs chefs poussèrent la plus grande partie à agir pour le renversement du chah.

Un article injurieux contre Khomeiny, paru le 7 janvier 1978, mit le feu aux poudres. Dix mille élèves de l'école de théologie de Qom descendirent dans la rue et furent mitraillés par l'armée. Quarante jours plus tard, à l'occasion de la commémoration des martyrs de Qom, les manifestations secouèrent cette fois plusieurs autres villes. À Tabriz, l'armée tira, faisant encore 100 morts et plusieurs centaines de blessés.

Ces émeutes populaires furent le signal d'une agitation qui gagna la plupart des villes du pays et grossit durant toute l'année 1978. Fin juillet, les révoltes étaient presque quotidiennes. À partir de la mi-août, la population de la plupart des villes du pays descendit dans la rue, aux cris de « À bas le chah ! » et « À mort le chah ! ». La répression du Vendredi noir du 8 septembre 1978 fit près de 4000 morts mais elle n'arrêta pas plus l'incendie. Malgré la violence de la répression, le mouvement était déterminé à obtenir le départ du chah.

Les travailleurs commencèrent à se mettre en grève dès le mois d'août. À la mi-octobre, la grève touchait les trente mille ouvriers de l'aciérie d'Ispahan, ceux de l'usine de tracteurs de Tabriz, ou des mines de charbon. Le 18 octobre 1978, la plus grande raffinerie d'Iran, celle d'Abadan, cessait ses activités. Pratiquement toute l'économie du pays finit par être paralysée.

La révolution enchaînée par les religieux

Le pouvoir tenta de faire quelques concessions. Des gouvernements de coalition furent mis en place. Le chah choisit une personnalité de l'opposition, nommant Premier ministre le 31 décembre 1978 Châpur Bakhtiar. Mais rien n'y fit. Les hommes politiques qui acceptèrent de collaborer à ces tentatives furent à chaque fois désavoués par les religieux. L'intransigeance de ces derniers leur fit gagner le crédit nécessaire pour garder le contrôle du mouvement. Khomeiny ne cessa de gagner en popularité. Tous les partis d'opposition, y compris le Parti communiste, finirent par se ranger derrière lui. Et si la classe ouvrière montrait

sa force en entrant massivement en lutte, aucun parti politique ne lui proposait une politique lui permettant de prendre la tête de la révolution.

Le 16 janvier 1979, le chah quittait le pays, « pour des vacances à l'étranger », départ annoncé par les dirigeants américains qui dans les coulisses cherchaient une solution politique pour tenter de rétablir une autorité leur restant liée. Le 1^{er} février, Khomeiny, de retour après quatorze ans d'exil, était accueilli à Téhéran par des millions de manifestants. Puis, les 9, 10 et 11 février 1979, Téhéran fut le théâtre d'une véritable insurrection qui porta le dernier coup au régime. Le 12 février, la monarchie était abolie. Il avait fallu pour cela des mois de soulèvement mobilisant des millions de personnes dans les classes populaires.

Cependant, comme dans bien des révolutions du passé, ce n'étaient pas les masses révolutionnaires qui s'installaient au pouvoir. Le régime qui se mettait en place était dominé par les religieux chiites, avec l'assentiment de l'état-major. Les mollas, appuyés par la petite bourgeoisie commerçante et nationaliste, ne souhaitaient pas être soumis aux exigences des masses populaires mobilisées. Très rapidement le pouvoir de Khomeiny allait s'en prendre à toutes les forces politiques de gauche ou révolutionnaires qui pouvaient représenter pour lui un danger. Pour mettre la bourgeoisie à l'abri des aspirations de la population, le nouveau régime allait être une république islamique extrêmement répressive, imposant à tous, et surtout aux femmes, un mode de vie archaïque au nom de la religion.

Aline Rétesse



Le retour de Khomeiny à Téhéran.

Écoles – Marseille: **il y a urgence!**

Mardi 12 février, le tribunal administratif de Marseille a annulé le projet du maire Jean-Claude Gaudin de rénover ou construire 34 écoles dans le cadre d'un partenariat public-privé qui aurait coûté plus d'un milliard d'euros à la ville.

Voté au conseil municipal d'octobre 2017, en réponse à une campagne de presse nationale qui révélait le délabrement des écoles marseillaises, qualifié de «*honte de la République*», ce partenariat public-privé (PPP) avait été contesté dès le début par des enseignants et des parents. Ils s'alarmaient

à la fois du petit nombre d'écoles concernées par ce projet (une trentaine sur les 444 écoles de la ville) et du coût important pour les finances publiques.

Plusieurs recours avaient alors été déposés devant la justice par un collectif formé des principaux syndicats d'enseignants, d'une

association de parents d'élèves et de contribuables hostiles au PPP. En annulant celui-ci, le tribunal valide l'argument du collectif selon lequel la construction et l'entretien des bâtiments scolaires par des opérateurs privés, moyennant le versement par la ville d'un loyer sur 25 ans, lui coûterait à la fin plus cher que si elle en gardait la maîtrise. Les opposants politiques de Gaudin, qui préparent les élections municipales de 2020, crient victoire, mais la mairie pourrait bien faire appel.

En attendant, l'état catastrophique des écoles marseillaises continue de s'aggraver. Fin janvier, un plafond s'effondrait dans une école élémentaire, alors que les enfants étaient en classe de sport. Début février, une école maternelle était privée de chauffage pendant plus d'une semaine à cause d'une pompe non réparée, la température y tombant à 10°C. Et les écoles plus récentes ne sont pas forcément mieux loties. Ainsi l'école de la Busserine, inaugurée en 2015,

subissait des odeurs persistantes, dont le directeur se plaignait depuis le début à la mairie. Une inspection menée en janvier 2019 révèle que les sanitaires n'ayant jamais été reliés au tout-à-l'égout, les déchets s'accumulaient sous l'école!

La décision de justice est un revers pour le maire. Mais pour le personnel, comme pour les parents, un véritable plan de construction et de rénovation des écoles reste à imposer.

Correspondant LO

Lycée Jean-Macé – Vitry: **grève contre les réformes Blanquer**

Un mouvement de grève a démarré le 29 janvier au lycée Jean-Macé, de Vitry-sur-Seine, lorsque les enseignants ont eu connaissance de la dotation horaire globale (DHG), c'est-à-dire l'enveloppe d'heures de cours dont ils disposeront pour la rentrée scolaire 2019-2020.

La baisse des moyens est la conséquence directe de la mise en œuvre de la réforme du lycée: fermeture d'une classe de première, hausse des effectifs qui passeraient de 30 à 35 élèves par classe alors que l'établissement est classé sensible, et réduction horaire dans toutes les disciplines.

En grève massivement le 29 janvier, puis partiellement le 31, les enseignants avaient décidé de la reconduire tous les jours à compter de la journée nationale interprofessionnelle du 5 février, où l'on a compté 72%

de grévistes au lycée sur un total de 220 personnes, dont quasiment tous les assistants d'éducation. Ils ont distribué aux élèves un tract d'information qui a donné lieu à des discussions intéressantes. Ceux-ci sont inquiets du nouveau bac, différent d'un endroit à un autre. Cela fait suite à une mobilisation conjointe il y a deux mois contre la réforme de l'université et contre l'augmentation des effectifs dans une classe de terminale.

Les visites aux autres établissements ont permis

de mesurer le degré de mobilisation. Des collègues et des lycées s'organisent. Les parents d'élèves ont manifesté leur soutien. En effet, en plus de l'avenir immédiat de leurs enfants, ils sont confrontés dans leur emploi et leurs droits à des attaques similaires. Les grévistes ont invité parents et élèves à une occupation du lycée le 12 février dans le cadre de la «*Nuit des lycées*» en Île-de-France. Ils ont eu de nombreuses réponses positives.

Une enseignante gréviste déclarait: «*Après une semaine de grève nous sommes plus fatigués qu'en faisant cours, mais cela crée du lien et de la solidarité entre nous. Et ça aussi, ça compte.*»

Correspondant LO



Manifestation des enseignants mobilisés.

INTERSYNDICALE JEAN MACÉ

Charles-de-Gaulle Express: **liaison de luxe au milieu des banlieues pauvres**

Lundi 11 février, le ministre des transports a signé le contrat de concession du Charles-de-Gaulle Express, un train rapide devant relier sans arrêt le terminal 2 de Roissy à la gare de l'Est, en vingt minutes à l'horizon 2024.

Malgré les nombreuses protestations des habitants, des associations d'usagers des transports, des maires et même de la présidente de la région, le gouvernement a décidé de lancer les travaux.

Leur coût est aujourd'hui estimé à 2,1 milliards d'euros pour une ligne de 32 kilomètres dont les trois quarts emprunteront les lignes déjà existantes du RER B et dont le seul but est d'éviter aux passagers aériens aisés de voyager avec le commun des mortels, comme c'est le cas avec l'actuelle liaison RER Paris-Roissy. La facture est donc faramineuse pour une liaison entre l'aéroport de Roissy et le centre de Paris dont ne devraient profiter, d'après ses promoteurs, que 17 000 passagers par jour payant chacun 24 euros. À l'opposé, 900 000 passagers attendent quotidiennement les trains en retard puis s'entassent dans les 547 RER B qui passent sur cette ligne.

Aucun investisseur privé n'a jugé le projet suffisamment rentable. C'est donc l'État qui va avancer 1,7 milliard d'euros pour commencer. Non seulement tous les salariés vont financer à travers les prélèvements fiscaux les profits des entreprises qui se sont vu confier les travaux, mais les usagers des

transports en commun du nord-est de l'Île-de-France vont voir se dégrader encore leurs conditions de voyage. Sur ces lignes encombrées, de nombreuses coupures sont déjà annoncées sous prétexte de finir les travaux avant l'ouverture des Jeux Olympiques de 2024. L'objectif est aussi d'allécher les investisseurs à qui Aéroports de Paris en voie de privatisation promet l'ouverture d'un nouveau terminal à Roissy dans la foulée. Enfin, de nombreux travaux d'amélioration du trafic, prévus et attendus par les usagers, devraient être encore repoussés.

Le CDG Express est baptisé par ses opposants le train des riches. Ceux qui vont bénéficier des largesses de l'État pour sa construction le seront à coup sûr encore plus. Le projet a reçu la priorité sur celui du Grand Paris Express, qui serait pourtant dans bien des secteurs plus utile à la population. En tout cas, les habitants des quartiers populaires du nord-est de l'Île-de-France attendront encore un peu plus les améliorations promises de longue date par les gouvernements successifs qui expliquent doctement qu'il n'y a plus d'argent dans les caisses de l'État pour les travaux nécessaires.

Gilles Boti

Papeteries Arjowiggins : **non à la fermeture**

Les 240 travailleurs de l'usine de Jouy-sur-Morin, en Seine-et-Marne, qui fabriquent du papier sécurisé pour les cartes grises, les billets de banque, chèques et passeports, ont arrêté le travail et occupent le site.

Le 30 janvier, l'usine a été mise en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Nanterre. Il y a quelques mois, l'ancien propriétaire avait vendu le site à un fonds d'investissement suisse qui, depuis, a mis la clef sous la porte après avoir vidé les caisses. L'État avait versé 250 millions d'euros à l'ancien propriétaire pour la reconversion du site.

Le 7 février, ce sont les gendarmes qui sont venus annoncer aux travailleurs la décision de la liquidation de l'usine. Plus tard, le directeur est venu faire un discours : «*La liquidation est là mais il faut garder espoir*

et continuer à travailler 15 jours. » Il est reparti et l'encadrement s'est envolé.

Les travailleurs ont décidé aussitôt d'arrêter le travail, de sécuriser et d'occuper le site jour et nuit. Ils disent que le papier en stock est leur monnaie d'échange «*pour un plan social conséquent pour partir dignement et dans de bonnes conditions financières*». Ils brûlent tous les matins une bobine de papier pour faire pression sur le gouvernement, car en ce moment il y a déjà des problèmes administratifs pour avoir une carte grise. Cette usine étant la seule en France à produire ce type



de papier, il risque vite d'y avoir pénurie.

Tous les jours, plusieurs assemblées se tiennent pour s'organiser et régler les problèmes. Les travailleurs ont reçu leur salaire du mois de décembre, mais la part que le patron versait pour leur mutuelle n'a pas été versée. Ils ne sont plus couverts et doivent faire les démarches

eux-mêmes.

Devant les grilles de l'usine, le ton est donné par des panneaux disant notamment : «*240 salariés à la porte, l'État complice*». Sur le site, le climat est à la détermination, à l'entraide et à la convivialité.

Les travailleurs ont fait un repas avec des gilets jaunes venus les soutenir.

Pour la suite, ils envisagent de s'adresser au gouvernement, en allant en manifestation à Bercy. En colère, ils constatent que l'on ferme une usine très spécialisée qui a des commandes venant du monde entier, et qu'on les met sur le carreau, simplement pour des questions de spéculation.

Correspondant LO

Novartis - Huningue : **débrayage pour les salaires**



À l'appel des syndicats CGT-CFTC-CFDT-FO, une centaine de travailleuses et de travailleurs du Biotech Novartis à Huningue dans le Bas-Rhin, sur un effectif de 600, se sont mobilisés mardi 5 février de 12 heures à 15 heures.

Ils revendiquent une augmentation générale des salaires de 100 euros, une vraie prime de transport et une prime «gilets jaunes» de 1000 euros pour tous.

Au-delà de ces revendications, c'est aussi le mécontentement sur les conditions de travail dans un trust pharmaceutique riche à milliards qui s'est exprimé : effectif insuffisant, manque de petit matériel pour

travailler correctement, toilettes qui restent condamnées pendant des mois, infrastructures vieillissantes et dégradées... Tout cela, à côté d'un tout nouveau bâtiment destiné à augmenter la production des médicaments en pointe.

Ce premier débrayage a déjà permis de mettre sur la table les problèmes du quotidien et a changé l'ambiance. La direction s'est

sentie obligée de recueillir les revendications dans tous les services et beaucoup ont pu ainsi les exprimer. Pour une fois, le mécontentement a pu éclater au grand jour et les discussions étaient nombreuses. Désormais, il faudra que la direction en tienne compte.

Il est plus que justifié de demander à Novartis de mettre la main au portefeuille, d'autant plus que partout dans le pays, des travailleurs ont, eux aussi, fait grève et manifesté pour l'augmentation des salaires.

Correspondant LO

Ascoval - Saint-Saulve : **aides publiques en cascade pour les actionnaires**

Jeudi 7 février, les élus du conseil communautaire de l'agglomération de Valenciennes Métropole ont voté le prêt de 10 millions d'euros à Altifort, le repreneur de l'usine Ascoval de Saint-Saulve. Celui-ci a déjà bénéficié en décembre d'un

prêt de 25 millions d'euros de la part de l'État et d'un autre de 12 millions de la Région. Des prêts dont il n'est pas sûr du tout qu'ils seront remboursés...

Vallourec, qui s'est débarrassé d'Ascoval en 2018, avait quant à lui touché

600 millions de l'État... pour maintenir le site et les emplois. Bilan : le nombre de salariés est passé de 1600 à moins de 300. Au passage les actionnaires se sont enrichis. Au service de qui sont les pouvoirs publics ?

Correspondant LO

Rupture conventionnelle : **cela reste un licenciement**

Le nombre de ruptures conventionnelles du contrat de travail, une procédure privilégiée par les patrons pour se débarrasser d'un salarié, ne cesse d'augmenter. Il y en a eu 437 700 en 2018 contre 395 400 l'année précédente.

Cet outil, mis à la disposition des directeurs des ressources humaines depuis 2008, entretient la fiction juridique d'un salarié et d'un employeur décidant d'un commun accord de se séparer. Il a aussitôt soulevé l'enthousiasme du patronat. «*La vie, la santé et l'amour sont précieuses. Pourquoi pas le travail*» déclarait la dirigeante du Medef d'alors, Laurence Parisot, qui en avait soufflé l'idée à Nicolas Sarkozy. Hollande et Macron, qui ont succédé à ce dernier comme président de la République, ont repris à leur compte cette ode aux bienfaits de la précarité. Parti de 244 000 en 2010, le nombre de ruptures conventionnelles a progressé chaque année pour atteindre le niveau actuel.

Si la rupture conventionnelle est ainsi plébiscitée par le patronat, c'est tout simplement parce qu'elle permet de contourner la procédure

normale de licenciement. Pour se débarrasser d'un salarié indocile, trop âgé pour suivre la cadence ou tout simplement ne donnant plus satisfaction, quoi de plus facile que de lui proposer une telle rupture soi-disant à l'amiable en lui faisant valoir qu'il pourra toucher les indemnités de chômage, et en le menaçant au besoin de lui rendre la vie impossible dans l'entreprise. Cela permet d'éviter tout risque de contestation aux Prud'hommes.

Dans bien des cas, la rupture conventionnelle se résume à la signature par le travailleur d'un document souvent pré-rempli par le patron, à ses propres conditions, et à l'issue duquel le salarié ne pourra que s'inscrire à Pôle emploi, user ses journées à rechercher en vain un nouveau travail et risquer finalement de se retrouver au RSA. C'est un licenciement pur et simple, qu'il faut interdire.

Daniel Mescla

Hôpitaux : contre la dégradation du service



Dans nos bulletins d'entreprise

Pour Agnès Buzin, la ministre de la Santé, « tout va très bien, madame la Marquise » dans les hôpitaux. Pourtant, un peu partout, les soignants tirent la sonnette d'alarme sur le manque d'effectifs qui leur impose un rythme de travail épuisant, tandis qu'ils ne peuvent pas accueillir les malades dans les conditions qu'ils seraient en droit d'attendre.

Ces quelques échos des correspondants LO donnent un aperçu de ce que les hôpitaux subissent du fait des restrictions budgétaires.

Le Havre : mobilisation aux Urgences de l'hôpital

Depuis le 19 janvier, les salariés des Urgences du groupement hospitalier du Havre se mobilisent pour obtenir davantage de moyens. Comme dans de nombreux services d'urgence du pays, la situation y est catastrophique. Au Havre, depuis 2010, le nombre de passages aux Urgences est passé de 30 000 par an à 46 800. Depuis le début de l'année 2019, selon les chiffres de la direction, il y a eu 140 passages quotidiens, contre 130 auparavant.

Deux infirmières, citées par *Le Havre libre* du

1^{er} février, racontent : « *Plusieurs personnes peuvent attendre quarante minutes en salle d'attente, couchées, avant de pouvoir aller uriner, car nous nous occupons déjà d'une personne... Comme ce monsieur, en crise de tétanie qui aura dû, durant dix minutes, rester allongé à même le sol, en salle d'attente, entre les deux portes des toilettes, faute de brancard.* » Le temps d'attente avant une prise en charge médicale peut atteindre sept heures.

Alors qu'il manque 20 infirmières et 24 aides-soignantes, la direction envisage de créer 3,5 postes ! Le personnel demande également du matériel et des locaux adaptés : « *Les brancards déjà rouillés n'ont, pour certains, plus de revêtement plastique, la mousse est*

apparente. » En grève lundi 28 janvier, ils ont assuré un service minimum. Devant l'inertie de l'Agence régionale de santé, ils comptent bien remettre cela.

Urgences au CHRU de Nancy : faut pas être pressé !

Selon la Cour des comptes, le temps moyen de passage aux Urgences au CHRU de Nancy est de cinq heures, alors que la moyenne nationale est de deux heures. La presse régionale est remplie d'articles sur le déficit du CHU, plombé par les dettes et par l'absence de moyens mis à sa disposition par un État tout occupé à soigner le grand capital et les banques.

Le vrai déficit est celui des moyens mis au service de la santé pour s'occuper correctement des malades. Ce rapport de la Cour des comptes en est l'illustration.

Quand on va aux Urgences, c'est qu'il y a urgence, non ?

CHU Toulouse : grève en Néonatalogie

Les soignants du service

de néonatalogie de l'Hôpital des enfants à Purpan, à Toulouse, sont en grève depuis le 1^{er} janvier. Dans ce service, spécialisé dans la prise en charge des bébés grands prématurés ou porteurs de lourdes pathologies pour tout le secteur Midi-Pyrénées, le sous-effectif est permanent et le personnel épuisé. Cet été déjà, huit lits avaient été fermés par manque de matériel et de personnel.

Les grévistes réclament l'embauche d'une dizaine de puéricultrices, le remplacement des absences, et des plannings corrects, afin de pouvoir assurer correctement les soins spécifiques essentiels au bon développement de ces nouveau-nés.

Mais, pour la direction, l'effectif est au complet, d'après les normes de l'Agence régionale de santé. Des normes qui font peu de cas des soignants et des soignés.

Correspondants LO

CAF d'Ille-et-Vilaine : un coup de colère

Dans le cadre d'appels nationaux lancés à la Sécurité sociale, les caisses d'Ille-et-Vilaine ont connu deux jours de grève assez suivis, les 18 décembre et 29 janvier dernier.

Il y a eu entre 20 à 40 % de grévistes. Par exemple à la Caisse d'allocations familiales, il y a eu 38 % de grévistes mardi 29 janvier.

Cette mobilisation à la CAF survient dans un contexte de surcroît de travail se traduisant par plus de 13 000 dossiers supplémentaires pour la prime d'activité en Ille-et-Vilaine.

La colère a éclaté vendredi 1^{er} février, lorsque les collègues d'un agent ont appris qu'il allait être renvoyé fin février.

Cela fait trois ans qu'il travaille dans la caisse, deux ans sous contrat d'avenir puis un an en CDD. Ce licenciement a été pour eux la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Ils sont montés au 14^e, l'étage de la

direction, pour lui dire son fait et protester.

Celle-ci ayant maintenu sa décision, ses collègues

continuent de se mobiliser pour qu'il reste.

Plusieurs débrayages ont été programmés à l'appel des syndicats CGT et CFDT, dont un premier a eu lieu jeudi 7 février. Une cinquantaine d'agents se sont rassemblés au pied de la

tour Sécurité sociale et ont affirmé dans une affiche : « *Accueil CAF saturé ! Pourtant la direction refuse de renouveler le contrat d'un agent... Solidaires, ses collègues réclament le renouvellement de son contrat en CDI.* »

Correspondant LO



Des manifestants de la CAF, de l'URSSAF et de la CPAM rassemblés devant les locaux de la CAF.

La gouttelette de trop

L'épidémie de grippe est arrivée et n'épargne pas les soignants : les collègues infectés ont besoin d'arrêts maladie, y compris pour ne pas propager le virus dans les services.

Pourtant, quand on prévient de notre arrêt, certains cadres nous culpabilisent de notre absence et nous demandent de revenir plus tôt que prévu. Le vaccin contre l'esclavage, ça existe ?

Hôpital de la Croix-Rousse - Lyon

Kiné respi

Par manque de kinés sur l'hôpital, les services du bâtiment Babinski n'ont pas de kiné attiré. Conclusion : il faut, en plus de nos services, s'occuper des patients qui en ont besoin dans ce bâtiment. La direction a du mal à recruter des kinés ? Qu'elle diminue le temps de travail, qu'elle double le salaire, et elle verra son problème vite résolu.

Hôpital Tenon - Paris

On ne devrait pas avoir à le dire deux fois

Nos roulements sont ce qu'ils sont, mais nous organisons notre vie personnelle en fonction. Donc, quand le cadre nous demande de venir travailler sur nos repos, c'est non !

Malgré cela, certains cadres reviennent régulièrement à la charge.

Il paraît que le poisson, c'est bon pour la mémoire...

Hôpital Saint-Louis - Paris



Nos lecteurs écrivent : prime d'activité, mes revenus baissent !

Je suis assistante maternelle à temps partiel. Je dois déclarer ma situation tous les trois mois à la CAF.

Fin 2018, j'ai déclaré deux mois de chômage et un mois de salaire, puisque je viens de reprendre une

activité. La CAF a fait son calcul. À partir du 1^{er} février, j'aurai mon salaire à temps partiel, une part d'Assedic, une part de RSA actif et la fameuse prime d'activité.

Cette prime d'activité

tant vantée par Macron se montera à 77 euros par mois. Mais, dans le même temps, mon RSA actif baissera de 93 euros. Bilan pour moi : avec la prime d'activité, je perds 16 euros par mois !

Macron et ses ministres nous serinent qu'avec cette prime notre niveau de vie va augmenter. Eh bien, pour moi qui travaille à temps partiel, c'est faux, il va baisser !

Isabelle (Moulins)

PSA – Hérimoncourt: le groupe veut fermer une nouvelle usine!

C'est un véritable coup de massue qu'ont reçu les 213 travailleurs de l'usine d'Hérimoncourt, dans le Doubs, quand ils ont appris mercredi 6 février au comité central d'entreprise de PSA que la direction allait transférer leur activité vers le site de Vesoul.

Les travailleurs ont réagi dès le lendemain en débrayant dans les deux équipes. Lundi 11, à l'appel de tous les syndicats de l'usine et de l'UL-CGT d'Audincourt, une journée de grève et de manifestation a été décidée, et environ 400 personnes se sont rassemblées devant les portes, ouvriers, toutes catégories confondues, anciens de l'usine, habitants, gilets jaunes, militants syndicaux. Les manifestants ont défilé dans les rues en scandant «Du pognon, il y en a dans les caisses de PSA!» ou encore «Le CICE de PSA, c'est fait pour quoi? C'est fait pour ça!»

Cette usine, c'est le berceau historique de Peugeot, comme le clament les élus locaux, députés et sénateur

qui s'accommodent de la politique patronale et gouvernementale mais font semblant de s'étrangler d'indignation quand cette politique fait des dégâts dans leur région. Vieille de deux siècles, l'usine a produit des outillages à main, puis des moulins à café, avant de devenir POE (Peugeot outillage électrique) qui employait 3000 salariés. Cette activité a été liquidée en 2001. Seule restait une activité de collecte, rénovation et reconditionnement de moteurs usagés. C'est cette activité que PSA voudrait maintenant transférer à Vesoul, en proposant aux travailleurs des reclassements dans cette ville, à 80 km, ou à Sochaux ou Mulhouse.

Les raisons invoquées par la direction sont claires:



Manifestation des salariés de PSA – Hérimoncourt le 11 février.

rentabilité et compétitivité. Et le choix de Vesoul n'est pas innocent. Elle y a trouvé des syndicats, FO et CFTC, pour signer un accord pourri qui permet à la direction de faire travailler 37 h 45 par semaine payées 36. Et ce sont les responsables de ces mêmes syndicats qui se sont réjouis de l'arrivée promise de «nouvelles compétences» d'Hérimoncourt à Vesoul. C'est peu dire que cette réaction a été accueillie fraîchement par leurs collègues du Doubs!

La direction de PSA use des mêmes méthodes qu'à Aulnay: mensonges et tromperies. Depuis deux ans, elle promettait du travail à Hérimoncourt avec «des objectifs ambitieux et les retombées des orientations de l'économie circulaire».

L'annonce du projet de fermer l'usine d'Hérimoncourt arrive deux mois après celle de la fermeture de l'usine de Saint-Ouen, en Seine-Saint-Denis. Carlos Tavares, le PDG de PSA, qui touche 18300 euros par

jour, renforce sa politique qui consiste à augmenter la rentabilité du groupe avec la peau des travailleurs.

À quelques jours de la publication des bénéfices du groupe, les travailleurs savent que la famille Peugeot a les moyens de maintenir tous les emplois, et ils n'entendent pas se laisser abattre. Ils sont décidés à se faire entendre et une nouvelle journée de mobilisation est prévue le 23 février.

Correspondant LO

Carrefour Milénis – Guadeloupe: les grévistes ont fait plier le riche patron béké!

Il aura fallu 80 jours de grève à 149 travailleurs, environ 60% de l'effectif de ces hypermarchés appartenant à la famille Despointes, pour faire céder la direction. Ils, mais beaucoup elles, ont obtenu satisfaction sur l'essentiel.

Il s'agissait d'empêcher la direction d'amputer les salaires et de la contraindre à respecter les clauses de l'accord Bino. Le montant de ce complément de salaire de 200 euros, obtenu suite à la grève générale de 2009, figurera sur la fiche de paye. Son attribution à ceux embauchés après 2014 devra être entérinée lors de négociations qui doivent avoir lieu dans la quinzaine. Des dispositions sérieuses sont prises pour cela.

Et quelle grève! Pendant près de trois mois, les grévistes ont tenu leur piquet nuit et jour, ont contraint le supermarché Milénis à fermer et ont perturbé régulièrement son fonctionnement lorsqu'il y a une semaine il a rouvert.

Ils ont sillonné les

entreprises de la zone industrielle proche ainsi que les autres supermarchés du groupe, pour faire connaître les raisons de leur grève et obtenir du soutien. La caisse de grève a été alimentée par de nombreux dons provenant de la population, qui les a aussi approvisionnés en bouteilles d'eau, en fruits et légumes. Tous les jours un repas était organisé sur le piquet.

Certains parmi ces travailleurs n'avaient jamais fait grève. Certains sont syndiqués à la CGTG, d'autres à l'UGTG de tendance indépendantiste. D'autres encore ne sont pas syndiqués. Ils ont été soutenus par les directions syndicales mais, pour toutes les décisions concernant la grève, un vote à main levée des grévistes

était de rigueur. L'organisation des tâches et la préparation de certaines actions était prise en charge par l'équipe élue du comité d'organisation. À l'issue de la grève, les plus actifs des grévistes ont déclaré qu'ils avaient beaucoup appris du mouvement et que dorénavant ils apporteraient solidarité et soutien aux autres travailleurs en lutte.

Pour les grévistes, mais aussi pour la population de Guadeloupe, cette grève n'a pas été perçue comme une simple volonté de conserver des acquis et de faire respecter leur droit. C'était un bras de fer contre le fleuron du patronat local, des représentants d'une riche lignée dont les ancêtres ont pratiqué l'esclavage: les békés.

L'accord a été signé tard dans la nuit du samedi 9 au dimanche 10 février. Lundi 11, les grévistes se sont retrouvés sur le piquet pour fêter la victoire.

Marie-Céline Deshauteurs



La lutte n'est pas terminée

Le 11 février, à la veille de la reprise, après 80 jours de grève, certaines caissières ont constaté que leur planning de travail avait changé à leur désavantage. Dans l'après-midi, elles étaient une quarantaine en colère à se rendre dans le magasin pour demander des explications au responsable. Elles ont fait valoir leurs droits sur tout changement de planning qui n'a pas l'accord du comité d'entreprise ou de l'inspection du travail. Le responsable n'a pu fournir

aucun justificatif. Il s'est montré méprisant et raciste en imitant des cris de singes comme cela arrive sur des terrains de football contre les joueurs noirs. Les caissières en colère ont décidé de ne pas reprendre le travail si les plannings n'étaient pas rétablis.

Le combat continue, car les patrons voudront prendre leur revanche en faisant payer la grève aux travailleurs. Mais la détermination de ceux-ci reste intacte.

M-C.D.

Rapport sur EDF : des attaques et des mensonges

La Cour des comptes vient de publier son rapport annuel pour 2019, dans lequel un gros chapitre concerne EDF, ou plus précisément les salaires et autres rémunérations du personnel, et ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'elle agit ainsi.

Les chiffres de la Cour ont été repris par bien des médias, et on a pu lire que, « en moyenne, en 2017, un agent EDF a touché 4908 euros brut par mois – un cadre gagnait en moyenne 6717 euros ». Voilà de quoi faire tomber de l'armoire les agents EDF ! Ces chiffres sont complètement faux, et même délirants.

Ainsi, par exemple, un employé d'un centre d'appel est payé un peu au-dessus du smic et un technicien en fin de carrière autour de 2400 euros par mois. Rien à voir avec les 4908 euros annoncés. Les médias concernés ont donc raconté n'importe quoi.

D'ailleurs, à y regarder de près, la Cour des comptes n'écrit pas du tout cela. Elle écrit que la moyenne des salaires des agents d'exécution était, en 2017, de 2335 euros brut par mois, et encore, pour atteindre cette somme, il faut probablement tenir compte des primes de certains salariés qui sont d'astreinte.

La Cour des comptes écrit ensuite que les salaires des

agents de maîtrise étaient de 3693 et enfin ceux des cadres de 6717 euros. Et elle fait une moyenne de tout cela qui aboutit au chiffre de 4908 euros, qui n'est pas du tout ce que gagne un simple agent, mais qui a été repris tel quel mensongèrement par certains médias. On est en plein dans les fake news.

La Cour des comptes ne s'en tient pas là. Elle incrimine divers avantages. Par exemple, le tarif préférentiel dont bénéficient les agents sur la consommation d'électricité serait selon elle de 4% du tarif normal, avec exonération des taxes. Là elle se trompe : le tarif est

en réalité de 10% du prix normal et soumis à la TVA. Mais il faut rappeler que cet avantage et d'autres sont en réalité des éléments du salaire, consentis dès la création d'EDF précisément pour compenser en partie les bas salaires.

En fait, le rapport prépare une attaque contre les salariés d'EDF, attaque qui paraît pour le moment retardée dans le contexte du mouvement des gilets jaunes, mais qui viendra dès que le moment sera considéré comme favorable.

Comme le fait remarquer la fédération de la CGT, la Cour des comptes se garde de dénoncer les 24,5 milliards d'euros de dividendes versés par EDF aux actionnaires, principalement l'État, sur la dernière décennie.

Correspondant LO

Les bons comptes du patron de la Cour

Le président de la Cour des comptes, Didier Migaud, qui fustige les prétendus hauts salaires des agents de l'EDF, cumule lui-même sa retraite de député avec un salaire de

14500 euros par mois.

Seulement voilà, il n'entre pas dans les attributions de la Cour des comptes de se pencher sur les revenus de ses propres dirigeants !



CTM – Saint-Denis : les chauffeurs de car en colère

Les chauffeurs de car du Centre technique municipal (CTM) de Saint-Denis sont en grève depuis le 23 janvier. Ils sont six chauffeurs sur huit à occuper jour et nuit leur lieu de travail.

En effet la municipalité PC a décidé de ne plus verser la prime de panier quand les chauffeurs sont en déplacement sur Paris et la Petite couronne, de ne plus leur payer leurs heures supplémentaires comme c'était le cas précédemment, de leur retirer également une heure et demie sur une journée de déplacement, au titre de la pause méridienne. Lorsqu'ils transportent des enfants au bord de la mer, les chauffeurs n'ont pour s'abriter que leur car. Ils considèrent à juste titre qu'ils sont au travail. De telles décisions peuvent amputer leur feuille de paie de près de 300 euros par mois.

Alors que le maire de Saint-Denis, comme d'autres élus, affiche son soutien

au mouvement des gilets jaunes, les grévistes s'indignent dans un tract : « Féliciter les gilets jaunes pour leur combativité et ignorer ceux qui souffrent du pouvoir d'achat dont vous les privez dans votre collectivité ? » Depuis 20 jours environ, les chauffeurs demandent à être reçus par le maire, mais ce dernier exige au préalable qu'ils arrêtent leur mouvement.

Face au mépris de la municipalité, ils ont décidé de bloquer le CTM et d'empêcher les véhicules de sortir. Pour le moment, la seule réponse du maire est l'envoi des huissiers, mais les grévistes ne comptent pas céder face à l'intimidation.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. – Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal février 2019.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Contrairement aux partis qui défendent l'ordre social, qui sont financés par la bourgeoisie à travers de multiples canaux, qui monopolisent les passages dans les grands médias, Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. Les dons et cotisations versés à un ou plusieurs partis politiques ne peuvent excéder au total 7 500 euros par an. Si vous souhaitez nous soutenir financièrement, il est possible de payer par carte bancaire sur notre site ou de nous adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière,

en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66% de ce don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas

droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code postal..... Ville.....

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Reste de l'Europe	38 €	76 €	20 €
Reste du monde	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Audio-LO

www.lutte-ouvriere-audio.org

Trusts pétroliers : les majors touchent le gros lot

Les cinq premiers trusts mondiaux du pétrole ont révélé leurs résultats pour 2018: ils ont crevé le plafond avec un total de 80 milliards de dollars de bénéfices. Ces résultats sont encore plus élevés que ceux de 2014, alors que le pétrole atteignait son cours le plus haut, en moyenne 100 euros contre 80 cette année. Les rois du pétrole ne connaissent pas la crise.

Parmi les cinq majors, le trust français Total récolte un profit de 11,5 milliards d'euros. C'est 28% de plus par rapport à l'an dernier, et son plus gros bénéfice depuis 5 ans.

Ces records de profits s'expliquent par un cours du baril de pétrole qui en moyenne a été élevé au cours de l'année écoulée. Les automobilistes n'ont pas manqué de s'en rendre compte en faisant leur plein. Mais ce n'est pas la seule raison. Loin des discours d'un côté sur la libre concurrence, de l'autre sur les limites des ressources en hydrocarbures, les capitalistes du secteur s'entendent

pour contrôler la production afin de ne pas mettre en danger leurs profits. Leurs investissements sont réalisés de telle façon que la production de pétrole ne soit ni trop abondante ni trop faible et donc que les cours du pétrole restent dans des limites permettant ces milliards de profits.

En plus de cela, le patron de Total se félicite d'avoir su, ces dernières années, réduire les coûts afin de faire face, expliquent les dirigeants du groupe, aux fluctuations des cours du pétrole. Réduire les coûts signifie entre autres que Total a compressé ses effectifs et maintenu les salaires au

plus bas sur ses sites d'exploration et d'extraction pétroliers et gaziers, ainsi que dans les raffineries. Au Gabon, cette politique de réduction des coûts a entraîné une grève des travailleurs des installations de Total, en juin 2018 contre la diminution de leur salaire.

Dans les pays d'Afrique, qui représentent un tiers des activités du groupe Total, tels l'Angola, la Mauritanie, le Cameroun, la République Démocratique du Congo, ou encore le Nigéria, Total négocie au plus juste les licences avec ces États. La compagnie puise depuis des décennies de l'or noir dans ces pays, sans qu'en retour cela élève le niveau de vie des populations locales. Les 11,5 milliards d'euros de profits que les actionnaires vont se partager, représentent plus que le produit intérieur brut de nombreux pays: celui du Burkina Faso par exemple,



sans parler du Bénin ou du Tchad.

Total rackette la population dans ses stations-service

et pille les ressources de la planète, au seul profit de ses actionnaires.

Gaëlle Regent

Mort d'un footballeur : tragédie et gros sous

Le monde du football a été ému par la mort du joueur argentin Emiliano Sala dont l'avion s'est écrasé dans la Manche le 21 janvier alors qu'il rejoignait son nouveau club de Cardiff.

La tragédie qui l'a frappé, avec le pilote de l'avion dont le corps n'a pas été retrouvé, prend une dimension sordide bien éclairante sur les enjeux financiers que le football charrie dans son sillage.

Les transferts à coups de centaines de millions d'euros des joueurs comme les

Neymar ou M'Bappé font la une. La renommée de Sala était bien moindre. Ce n'était pas une vedette internationale, mais à 28 ans comme avant-centre au FC Nantes, il connaissait sa meilleure saison avec douze buts au compteur à la trêve de Noël. Cela lui valait d'être adulé

par les supporters nantais, mais surtout d'avoir vu son prix monter sur le marché des transferts: Nantes avait acheté Sala pour 1 million d'euros en 2015 et, à la mi-saison comme le règlement des transferts l'autorise, le club pouvait le vendre 17 millions. Le joueur argentin n'y aurait pas été perdant: son salaire aurait été multiplié par huit. Sala a donc été vendu même s'il faisait le bonheur du public du FC Nantes.

Ce dernier veut maintenant obliger le club de Cardiff à honorer le paiement du transfert d'Emiliano Sala au prétexte qu'il a été enregistré par les instances internationales du football avant le décès du joueur. Le FC Nantes a fixé un ultimatum de dix jours pour recevoir une première tranche de l'ordre de 5 à 6 millions d'euros. Le club de Bordeaux doit toucher la moitié des 17 millions car il a été

le club formateur du joueur argentin. Bien évidemment, le club gallois fait de la résistance pour payer.

Ce destin tragique et les péripéties financières qui s'annoncent sont bien loin des rêves que peuvent susciter, auprès des apprentis footballeurs ou auprès des fans, les exploits sur les terrains de ces sportifs qui sont avant tout, pour les financiers, des marchandises à valoriser.

Boris Savin

Vente de sous-marins : qui veut le profit, prépare la guerre

La France, c'est-à-dire Dassault, premier actionnaire privé de Thalès lui-même premier actionnaire privé du constructeur naval militaire Naval Group, vient de vendre à l'Australie douze sous-marins, l'usine pour les construire, la base pour les réparer et, peut-être, l'électronique pour les guider.

La marine australienne consacra trente milliards d'euros à ces navires, y compris l'armement commandé aux États-Unis. La ministre de la Défense française, qui s'était déplacée pour la signature du contrat, a indiqué qu'il impliquait une collaboration technique, militaire et financière entre les deux pays pour les cinquante prochaines années.

Comme toujours dans ces énormes contrats, l'État a présidé à l'ensemble du processus, veillant au moindre détail et ne lésinant pas sur l'argent public pour assurer les profits privés. Par exemple, l'Australie ne disposant pas d'ouvriers métallurgistes habitués au travail sur les sous-marins, l'Affa (association pour la

formation professionnelle des adultes) est chargée d'en former sur place.

Pourtant, comme l'a rappelé la ministre française, il ne s'agit pas là uniquement d'une affaire commerciale. L'Australie, dit-elle, vient d'acquérir avec ces sous-marins modernes « un avantage stratégique dans toute la région », celle du Pacifique où la course aux armements explose.

La Chine a ainsi développé une industrie navale, produit des sous-marins en série, et se lance dans la construction d'un porte-avions. Le Pakistan a acheté huit sous-marins chinois, la Thaïlande trois. L'Australie, l'Inde, la Malaisie et Singapour ont acquis des navires français.

La marine américaine patrouille en permanence dans la région, y maintenant une flotte capable, dit-elle, d'écraser n'importe quelle opposition. De plus, les parlementaires américains viennent de débloquer les crédits pour deux nouveaux porte-avions, d'une puissance inconnue jusqu'alors. Le Japon lui aussi augmente les crédits de la marine de guerre, programmant le lancement de porte-avions pour la première fois depuis 1945. Quant à la France, puissance régionale par la grâce de ses colonies, elle se targue d'entretenir en permanence une flotte et plusieurs milliers d'hommes dans les eaux du Pacifique, le mal nommé.

Après avoir diminué à la fin de la guerre froide, le nombre total de navires de combat a recommencé à augmenter. Plus de la moitié sont concentrés dans cette région où les États-Unis et leurs alliés sont face à la Chine. Le 11 février encore, des navires américains ont traversé une

zone revendiquée par celle-ci, au cours d'une manœuvre baptisée « Liberté de navigation ». La Chine a, une nouvelle fois, protesté et menacé de déployer ses navires.

Ainsi le mirifique « contrat du siècle », célébré par les politiciens, les capitalistes et leurs porte-parole,

n'est pas seulement un vol manifeste de l'argent public des deux pays et une injure contre l'humanité, comme toutes les fabrications et ventes d'armes. C'est aussi un ajout délibéré de matériel combustible dans un monde déjà très inflammable.

Paul Galois

Cercle Léon Trotsky

**Le capitalisme,
un système économique
à l'agonie, un ordre
social à renverser**

Vendredi 22 février à 20 h 30

**Grande salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor - Paris 5^e
Métro Maubert-Mutualité**

Participation aux frais: 3 euros